

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF2510

présenté par

Mme Boyer, M. Giraud, M. Lamirault, M. Lemaire et M. Haury

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.